

Le 8 avril 2026

Monsieur Vincent Jeanbrun
Ministre de la Ville et du Logement

Monsieur le Ministre,

Je me permets de revenir vers vous à propos de la nécessaire correction à apporter au Diagnostic de Performance Energétique (DPE). Par courrier du 15 décembre 2025, confirmé par courrier du 17 janvier 2026 –tous deux restés sans réponse de la part de vos services- je soulignais le caractère incongru du Coefficient actuel de conversion de l'énergie primaire en énergie finale. En effet, affecter un coefficient 1,9 à l'électricité et un coefficient 1 au gaz est un non-sens qui va à l'encontre de la politique énergétique d'électrification que le gouvernement entend mettre en œuvre.

Les instructions données par M. Le Premier Ministre le 1^{er} avril dernier pour accélérer l'électrification des usages sont très explicites, et pleinement justifiées par la nécessité de limiter la consommation de combustibles fossiles, notamment de gaz. Dans ce contexte, vous conviendrez qu'il serait aberrant de maintenir les dispositions actuelles, qui ne reposent sur aucune base rationnelle, pénalisent la consommation d'électricité et encouragent l'utilisation du gaz.

M'appuyant sur les instructions du Premier Ministre, je vous demande donc avec insistance de corriger le mode d'élaboration du DPE. Les dispositions européennes autorisent les états membres à réduire le coefficient de conversion de l'électricité s'ils peuvent le justifier. Avec l'électricité décarbonée à plus de 95% dont dispose la France, cette réduction est pleinement justifiée et incontestable.

Une telle révision du DPE aura un impact très significatif sur la consommation d'électricité, la réduction des émissions de CO₂, avec un impact social positif et un effet favorable sur la crise du logement. Je reste à votre disposition avec les équipes de PNC-France pour vous apporter toute information qui serait utile à vos services pour mettre en œuvre cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération, avec mon amical souvenir.

Bernard Accoyer



Président PNC-France